

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 01035 Numéro SIREN : 411 564 800 Nom ou dénomination : AC GOSSET

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2019 sous le numéro de dépôt 26352

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/26352

Déposant :

Nom/dénomination : AC GOSSET

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 411 564 800

N° gestion : 1997 B 01035



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	474	474				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	22 969	22 969				
Autres immobilisations corporelles	30 086	26 513	3 573	11.43	5 973	16.80
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 758		3 758	12.02	3 706	10.43
TOTAL (I)	57 287	49 956	7 331	23.46	9 679	27.23
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	13 469		13 469	43.10	14 100	39.67
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises					4 959	13.95
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	602		602	1.93	1 710	4.81
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	600		600	1.92	70	0.20
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 943		3 943	12.62	1 735	4.88
Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 207		4 207	13.46	1 932	5.44
Charges constatées d'avance	1 102		1 102	3.53	1 360	3.83
TOTAL (II)	23 923		23 923	76.54	25 865	72.77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	81 210	49 956	31 254	100.00	35 544	100.00

Fiduciaire du Val de Marne SARL



BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 18/07/2019

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 622	24.39	7 622	21.44
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	762	2.44	762	2.14
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	7 494	23.98	7 494	21.08
Report à nouveau	-26 185	-83.77	-9 554	-26.87
Résultat de l'exercice	-574	-1.83	-16 631	-46.78
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	-10 881	-34.80	-10 306	-28.99
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	1 590	5.09	5 382	15.14
. Découverts, concours bancaires	13 657	43.70	10 887	30.63
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 635	8.43	2 635	7.41
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 014	44.84	16 614	46.74
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	5 000	16.00	4 000	11.25
. Organismes sociaux	2 490	7.97	4 858	13.67
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 148	6.87	944	2.66
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	600	1.92	529	1.49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	42 135	134.81	45 850	129.00
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	31 254	100.00	35 544	100.00

Fiduciaire du Val de Marne SARL



COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises	1 600		1 600	0.93		138	0.08		1 462	N/S	
Production vendue biens											
Production vendue services	170 803		170 803	99.07		166 103	99.92		4 700	2.83	
Chiffres d'Affaires Nets	172 403		172 403	100.00		166 242	100.00		6 161	3.71	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			10	0.01		579	0.35		-569	-98.26	
Autres produits			9	0.01		8	0.00		1	12.50	
Total des produits d'exploitation (I)			172 422	100.01		166 829	100.35		5 593	3.35	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)			4 959	2.88		579	0.35		4 380	756.48	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			56 658	32.86		64 854	39.01		-8 196	-12.63	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			631	0.37		-2 997	-1.79		3 628	121.05	
Autres achats et charges externes			60 553	35.12		69 373	41.73		-8 820	-12.70	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 792	2.20		4 277	2.57		-485	-11.33	
Salaires et traitements			30 940	17.95		30 563	18.38		377	1.23	
Charges sociales			13 026	7.56		12 857	7.73		169	1.31	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 400	1.39		2 400	1.44			0.00	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			2	0.00		25	0.02		-23	-91.99	
Total des charges d'exploitation (II)			172 961	100.32		181 931	109.44		-8 970	-4.92	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-539	-0.30		-15 102	-9.07		14 563	96.43	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			35	0.02		73	0.04		-38	-52.04	
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			35	0.02		73	0.04		-38	-52.04	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-35	-0.01		-73	-0.03		38	52.05	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-574	-0.32		-15 175	-9.12		14 601	96.22	

Fiduciaire du Val de Marne SARL



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1 456	0,88	-1 456	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			1 456	0,88	-1 456	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-1 456	-0,87	1 456	-100,00
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	172 422	100,01	166 829	100,35	5 593	3,35
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	172 996	100,34	183 460	110,36	-10 464	-5,69
RÉSULTAT NET	-574	-0,32	-16 631	-9,99	16 057	96,55
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier	4 887	2,83	4 887	2,94		0,00

Fiduciaire du Val de Marne SARL



A.C. Gosset SARL
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 54 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
R.C.S : 411 564 800 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 27/06/2019

Le 27/06/2019,
à 10H,

Madame ANNIE GOSSET, détenant 250 parts sociales,
Monsieur STEPHANE GOSSET, détenant 250 parts sociales,

associés de la société **A.C. Gosset SARL**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur STEPHANE GOSSET, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et affectation des résultats,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président ouvre la discussion.



Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **une perte** de **-574,18** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **une perte** de **-574,18** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-26 184,79** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-26 758,97** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-26 758,97** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour la totalité. Il passera ainsi de **-26 184,79** Euros, à la somme de **-26 758,97** Euros après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France : ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

